

MONTÉ-JOURNAL

L'infolettre de la Coopérative Montérégie

vol.1 Février 2024

Le MONTÉ-JOURNAL : Mot de la rédactrice

Bon début d'année à tous ! Comme chaque transition prend toujours un peu de temps, me voici heureuse d'enfin vous présenter la première édition de notre info-lettre à la Coopérative: le MONTÉ-JOURNAL.

J'ai eu l'initiative de proposer cette idée à la suite des rencontres individuelles de 2022, à la lumière des témoignages de tout le monde, on sentait qu'il fallait trouver une façon rassembleuse de partager les activités et actualités de l'immeuble, dans un format ludique et sympathique.

Étant maintenant élue sur le C.A en tant que secrétaire de la coopérative, c'était le moment tout opportun pour créer cette nouvelle tâche adjacente à ma tâche de secrétaire, pour répondre à ce besoin d'agent liant entre les membres, les comités, et pour soutenir ensemble un sentiment d'appartenance.

Cette première édition est une présentation du projet, quelques faits importants et aussi une invitation à y participer si le coeur vous en dit! En souhaitant que vos lectures vous plaisent, vous informent et nourrissent votre fierté à vivre ici, ensemble, à la Coopérative Montérégie.

*Sophie Marin 307
Rédactrice en collaboration avec le C.A.*

Votre Nouveau C.A

Élu le 26 novembre,
le C.A actuel se compose de :

Marysol B. 102 - Présidente / Comité de Sélection

Laurie V. 105 - Vice-Présidente

Sophie M. 307 - Secrétaire / Comité de Gestion de la
Participation

Halla K. 304 - Adjointe secrétaire et à l'administration

William L. 207 - Adjoint au secrétariat

Hicham K. 107 - Trésorier / AACR

Mani S. 303 - Adjoint Trésorier / Comité d'entretien



Les comités élus à la dernière A.G.A

Comité d'entretien:

Mani S. 303
Denis T. 103
Barbara R. 302
Brigitte M. 203
Eugenia S. 205

Comité de sélection:

Marysol B. 102
Facundo S. 104
Guillaume L. 204
Brigitte M. 203
Elise L. 101
Yacoub B. 108

Comité de Gestion de la Participation:

Sophie M. 307
Sarah G. 202
Elise L. 101
Yacoub B. 108

Responsables des clefs: William L. 207, Karim D. 209

Responsables des caméras: Bruno Q. 301 et Jean-Philippe H. 308

AACR: Fahima B. 305

**Un nouveau comité se met en branle pour une refonte de la régie
interne. Surveillez les affichages si vous êtes intéressé.**

LE REFUGE MEURLING

Une partie de l'histoire



En 1912, la ville de Montréal reçoit un legs de Gustave Meurling qui ne doit être utilisé qu'à des fins charitables. La Ville décide alors de construire le refuge Meurling, répondant ainsi aux nombreux réformateurs sociaux qui déplorent le manque d'asile public pour les indigents à Montréal. Le site choisi comprend un ensemble d'immeubles résidentiels répartis sur les rues du Champ-de-Mars et Saint-Louis. Les bâtiments de la rue Saint-Louis, majoritairement construits en bois, logent, au début des années 1910, des journaliers et leurs familles. Les immeubles de la rue du Champ-de-Mars possèdent quant à eux une structure en brique et abritent aussi des ménages ouvriers. Dans les deux cas, il s'agit généralement de bâtiments remontant au début du XIXe siècle.

On fait appel à l'architecte Eugène Payette pour les travaux de construction qui débutent en août 1913. Au début de l'année suivante, le refuge ouvre ses portes. En plus des dortoirs qui peuvent accueillir 650 personnes, il compte des réfectoires et un bureau de placement. L'institution charitable demeure dans ces locaux jusqu'en 1956, année où elle déménage dans un secteur plus à l'est de la ville de Montréal. Le Service du bien-être social de la Ville installe alors ses bureaux dans l'ancien refuge. En 1984, l'immeuble inoccupé change complètement de vocation et est transformé en coopérative d'habitation, laquelle ouvre ses portes l'année suivante.

Source : Ville de Montréal, 2005.
Photos: Archives de Montréal



Grâce au don testamentaire de l'homme d'affaires Gustave Meurling, l'administration municipale de Montréal ouvre, en 1914, les portes du premier refuge de nuit public pour les hommes. Le refuge Meurling accueille quotidiennement quelques centaines de chômeurs, sans-abris et vagabonds de toutes origines. Bien qu'on y entre volontairement, le refuge Meurling s'apparente à une institution carcérale. Le refuge est conçu pour être suffisamment repoussant pour que les chômeurs ne s'y rendent qu'en dernier recours. L'horaire est strict, la surveillance constante, et l'intimité inexistante. Les pensionnaires doivent quitter les lieux à 7 h 45 tous les matins, pour aller tenter de trouver du travail.



RAPPELS COOPÉRATIFS



VIGILANCE!

Veillez vous assurer de ne jamais ouvrir les portes lorsque vous n'attendez personne.

Il y a eu plus d'entrées par effraction dans l'immeuble depuis quelques temps et nous vous demandons de redoubler vos efforts.

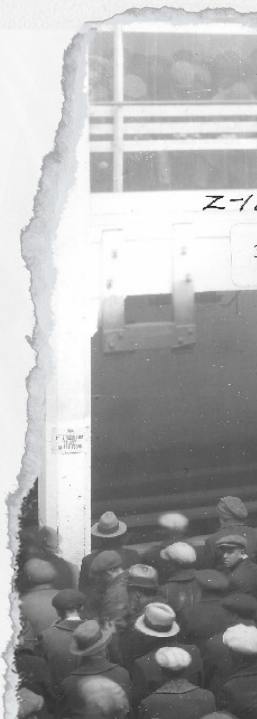
Un bon nombre d'individus se font passer pour des livreurs (Amazon, Purolator, etc.), certains des techniciens (Hydro, Videotron) dans le but d'entrer par effraction. Nous avons constaté avec les caméras que la plupart des entrées par effraction ont eu lieu parce que des gens ont persévéré jusqu'à ce qu'on leur ouvre à l'intercom.

Nous insistons: N'ouvrez jamais la porte si vous n'attendez personne, et si vous n'êtes pas certain, veuillez vous rendre en personne pour confirmer que c'est pour vous.

De plus, nos portes ne ferment pas toujours parfaitement et c'est pire l'hiver. Veuillez vous assurer qu'elles sont refermées après votre passage. Merci!

(Cette demande concerne tous les accès vers l'extérieur: St-Louis, Champ-de-Mars et Courette Est)

Dans la soirée du dimanche 11 février, cet individu à réussi à entrer en persévérant aux sonnettes et il a volé des effets personnels devant un appartement. Si vous attendez un colis, descendez pour aller le chercher.



RAPPELS COOPÉRATIFS

Avec le chauffage et moins d'aération qu'en été, nous vous demandons un effort additionnel d'ici au printemps afin d'éviter que des odeurs désagréables circulent d'un appartement à l'autre.



Signer la feuille des tâches avec la date et l'heure est mandatoire pour considérer la tâche complétée. Vous devez aviser le CGP pour motiver un retard ou une absence.



Nous vous rappelons que le loyer doit être payé le 1er jour du mois. Un délai d'un maximum de 5 jours sera toléré. Si vous ne pouvez pas payer le 1er du mois, vous devez prendre une entente avec le C.A.

La Coop n'est malheureusement pas responsable des objets qui sont laissés dans les espaces communs et nous vous demandons de ne pas laisser vos effets personnels en dehors de votre appartement ou votre locker.



Peu de gens semble faire du compost, si vous avez besoin d'encadrement pour votre compost, Laurie (105) est prête à vous accompagner !

RECHERCHÉS



Membre volontaire désirant participer à un comité de refonte de la Régie Interne



Membre sans comité désirant se joindre et participer au comité d'entretien

Veillez communiquer votre intérêt par courriel pour plus de détails ou vérifiez les affichages.

Cooperativemonteregie@gmail.com



St-Valentin / 25 février

RESTEZ À L'AFFUT, UNE ACTIVITÉ EST EN COURS D'ORGANISATION PAR LE CGP



MEA-CULPA

Le C.A est conscient qu'il y a des délais avec plusieurs communications et dossiers en cours et nous en sommes navrés. Nous expérimentons plusieurs soucis informatiques avec les transferts de nos différents comptes (banques/courriels) aux nouveaux responsables depuis l'élection du nouveau C.A.

Nous travaillons à résoudre ces situations Le plus rapidement possible.



Une plateforme interactive pour un virage électronique!

Vous êtes nombreux à privilégier les communications électroniques.

Le Monté-Journal sera bientôt disponible en ligne, complémenté d'une plateforme interactive pour participer aux communications.

Plus de détails dans la prochaine édition.

Pour rejoindre le C.A : cooperativemonteregie@gmail.com

SONDAGES / COMMUNICATIONS

L'infolettre sera aussi un lieu interactif en partenariat avec le C.A et les comités afin de garder une communication active avec tous les membres.

Dans cette première édition que vous recevez en papier on vous demande:



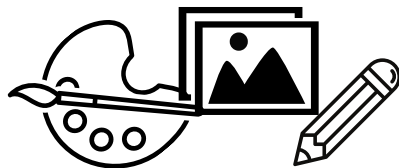
Nom _____ Apt _____

DE QUELLE MANIÈRE VOULEZ VOUS RECEVOIR LES PROCHAINES INFO-LETTRES?

- En format Papier à ma porte
- Par courriel _____
- Sur une plateforme interactive
- Toutes ces réponses

POUVEZ-VOUS REGARDER VOTRE CHAUFFE EAU ET NOUS DONNER LA DATE D'INSTALLATION INSCRITE?

Chauffe-eau installé le _____



Exprimez-vous!

Cette section est une invitation à votre participation ou celle de vos enfants!

Vous avez quelque chose à partager sur la coopérative? Sur l'immeuble? Un bout d'histoire, une anecdote, ou encore même juste un dessin ou un poème? Cette section est pour vous. N'oubliez pas de signer!

Laissez aller votre créativité dans l'espace sous le pointillé ou écrivez directement sur notre courriel avec "INFOLETTRE" en objet si vous souhaitez partager des textes ou des documents! Les partages seront publiés dans les futures infolettres! ,

cooperativemonteregie@gmail.com

